

## **Compte Rendu de l'action « motard d'un jour » du Samedi 5 Octobre 2024**

Rendez-vous avait été donné aux participants à 9h00 à la boulangerie Caput à Andelnans.

Etaient présents :

Pour la FFMC 90 :

- Mathieu CHAPPUIS
- Philippe SELLIER
- Hubert JUND
- Patrick BETTON
- Hervé THEVENOT
- Hugues METILLE

Pour la gendarmerie :

Deux motards de la brigade motorisée de Belfort

Pour les élus :

- Florian CHAUCHE, ex député et conseiller municipal de Belfort
- Didier VALLVERDU, vice-président du conseil départemental du territoire de Belfort en charge des aménagements routiers et des mobilités, maire de Rougemont le Château
- Danièle MARTIN, adjointe à la mairie d'Essert

Après les présentations et le petit-déjeuner, Mathieu informe les participants des différentes activités annuelles de la FFMC 90, à savoir une journée reprise du guidon, deux Relais Calmos, des Nuits deux roues, un Motard d'un jour. La FFMC 90 se rend également dans les collèges dans le cadre de l'Education Routière pour la Jeunesse (ERJ), assure de la formation pour les motards (AFDM), et étudie l'accidentologie à moto par le biais de l'équipe « Motards en Blanc ».

Mathieu précise aux élus que le but de cette matinée à moto n'a pas pour but de les culpabiliser, mais de les sensibiliser aux dangers que des aménagements non conformes et/ou mal entretenus et des chaussées dégradées, peuvent engendrer pour les deux roues motorisés.

Le premier arrêt a lieu à Danjoutin, rue du 21 Novembre 1944, où se situent un plateau ralentisseur et un étranglement, qui limite le passage à un seul véhicule. Mathieu rappelle la réglementation concernant cet équipement, tels que coefficient d'adhérence (SRT), pourcentage de pente des parties rampantes, normes pour la peinture utilisée, etc...

Nous continuons avec un deuxième arrêt rue de Bavilliers à Buc, où est implanté un plateau ralentisseur. Hubert fait une petite vidéo avec interview de Mr Vallverdu.

Nous poursuivons avec un troisième arrêt rue Louis Pasteur à Cravanches, où sont également implantés un plateau ralentisseur et un étranglement. Hugues précise que cet aménagement non conforme, doté de part et d'autres de poteaux métalliques, avait fait l'objet il y a quelques années, d'un courrier adressé par la FFMC 90, à Madame la Maire. Aujourd'hui, seuls quelques poteaux ont été retirés.

Concernant les plateaux ralentisseurs, le constat est que les zones situées juste avant les parties rampantes sont souvent affaissées, conséquence des freinages des véhicules. Et peu sont reprises pour une remise à hauteur initiale.

Ensuite, nous poursuivons en prenant la direction d'Anjoutey ; Mathieu explique que par le passé, sur cet axe principal traversant la commune, un îlot central directionnel en béton était implanté, immédiatement après un arrêt de bus et juste avant un pont dont la sortie est en virage. Un courrier envoyé à la mairie avait permis d'obtenir le retrait de cet équipement de voirie très dangereux.

L'heure de midi étant là, les participants reprennent la direction d'Andelnans, où un repas convivial est pris au restaurant Buffalo. (Laurence, notre secrétaire, nous y rejoint).

En conclusion, le trajet de 45 kilomètres a été apprécié par les élus, qui ont pu se rendre compte, outre les sensations ressenties en moto (Mr Vallverdu est motard), des dangers représentés par certains aménagements routiers.

Rédaction : Hugues METILLE